

Documents annexes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **74 (1971)**

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gouvernemental par excellence dans le canton de Berne. Quant au parti socialiste, sa position de gauche a été très nettement corrigée par son accession au pouvoir. Définies par rapport à la doctrine ou par rapport à la situation concrète des partis, les notions de gauche et de droite apparaissent sous des éclairages très différents au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le clivage qui se dessine alors dans les différentes formations politiques est autant le fait d'une nouvelle génération que la résultante d'un divorce entre l'idéologie et la pratique.

En dernier lieu, il n'est pas indifférent de se demander si les grandes associations jurassiennes n'ont pas converti les partis à une politique plus nettement jurassienne. Dans la mesure où les premières ont cherché à défendre les intérêts généraux du pays, soit du point de vue économique, soit du point de vue culturel, elles représentaient une rivalité dangereuse pour les seconds. Le Comité de Moutier ne proposait-il pas, le 4 avril 1949, la création d'un « organe central, placé au-dessus des partis politiques », pour examiner les revendications jurassiennes devant faire l'objet de décrets, de lois ou de revisions constitutionnelles. Autrement dit, la volonté propre du peuple jurassien ne pouvait plus s'exprimer par le seul canal des partis. N'était-ce pas la source d'un autre clivage au niveau populaire dans la mesure où la députation jurassienne ne pouvait plus prétendre parler seule au nom du pays ? La création du Rassemblement jurassien et de l'Union des patriotes jurassiens en est la conséquence directe.

Société en voie de mutation et fondation de nouveaux partis, force des particularismes locaux face aux idéologies récentes, application de la représentation proportionnelle circonscrivant non seulement les formations politiques jurassiennes, mais soulignant la constellation politique différente des deux peuples cantonaux, tels sont les problèmes dominants de la vie politique dans le Jura de 1893 à 1950.

V. DOCUMENTS ANNEXES

A. REPÈRES CHRONOLOGIQUES

- | | |
|--------------|--|
| 16 juin 1890 | : Création de deux arrondissements pour les élections au Conseil national. |
| 4 juin 1893 | : Constitution cantonale. Tous les districts du Jura la rejettent. |

- 1894 : 1ère élection des préfets par le peuple.
- 3 mai 1896 : Rejet d'une initiative demandant l'introduction de la R.P. au Grand Conseil et au Conseil d'Etat.
- 28 novembre 1897 : Votation de la loi sur l'assistance.
- 3 août 1903 : Premiers statuts du Parti conservateur catholique qui prend la dénomination de Parti démocratique du Jura.
- 4 mars 1906 : Initiative pour l'élection des conseillers d'Etat par le peuple.
- sept. - nov. 1910 : Grève chez Longines pour le droit d'association.
- 17 décembre 1911 : Fondation du Parti socialiste du Jura-sud.
- 22 juin 1912 : Fondation du Parti socialiste du Jura-nord.
- février - mars 1915 : Première affaire Léon Froidevaux (14 jours de prison).
- septembre 1917 : Constitution d'un comité séparatiste.
- 10 octobre 1918 : Introduction de la R.P. pour les élections au Conseil national.
- 6 février 1919 : Fondation d'une section jurassienne du P.A.B.
- 14 février 1919 : Intervention de X. Jobin au Conseil national en faveur d'un 23e canton.
- 7 septembre 1919 : Fondation du Parti socialiste jurassien à Sonceboz.
- 28 septembre 1919 : Programme du Parti démocratique catholique.
- 30 janvier 1921 : Introduction de la R.P. pour les élections au Grand Conseil.
- 1920/1923 : Crise industrielle et chômage.
- 29 octobre 1924 : Fondation de l'Association pour la Défense des Intérêts Economiques du Jura.
- 1930/1936 : Crise, chômage, endettement des communes. La restructuration de l'industrie horlogère, commencée après la crise de 1920, se poursuit.
- 11 mars 1934 : Le Jura rejette la loi fédérale sur la protection de l'ordre public.
- 2 juin 1935 : Le Jura (sauf Courtelary) repousse l'initiative de crise.
- mai 1938 : Entrée de deux socialistes au Conseil d'Etat (dont G. Moeckli).
- 26 février 1939 : Constitution de la Fédération régionale jurassienne du P.A.B. à Moutier.

- septembre 1947 : Affaire Moeckli et constitution du Comité de Moutier.
- 29 octobre 1950 : Reconnaissance du peuple jurassien dans la Constitution bernoise.

Remarque : Le choix de ces repères chronologiques peut paraître arbitraire. Il est l'expression des connaissances et des lacunes de l'histoire des partis politiques jurassiens.

B. LA DÉPUTATION JURASSIENNE

1. Au Grand Conseil (1890-1950)

Années	Rad.	Cons.	Soc.	P.A.B.	J. Rad.	Total
1890	32	20				52
1894	25	15				40
1898	28	12				40
1902	31	12	1			44
1906	29	13	2			44
1910	31	12	1			44
1914	24	14	1			39
1918	18	13	6		2	39
1922	14	13	7	5		39
1926	15	12	6	6		39
1930	14	11	7	7		39
1934	12	10	9	7		38
1938	10	10	6	5		31
1942	10	11	5	4		30
1946	8	9	7	6		30
1950	10	9	8	3		30

Remarque : Depuis 1922, les élections se font selon le système de la R.P., le district formant la circonscription électorale. Avant cette date, les députés étaient élus au scrutin majoritaire à deux tours. Le Jura était alors divisé en 11 circonscriptions : les quatre grands districts formaient chacun deux circonscriptions.

2. Au Conseil national (1890-1950)

Années	Rad.	Cons.	Soc.	P.A.B.	Total
1890-1896	4	1			5
1896-1899	3	2			5
1899-1902	4	1			5
1902-1914	4	2			6
1914-1917	3	2	1		6
1917-1919	1	3	2		6
1919-1922	2	1	2		5
1922-1925	1	2	1	2	6
1925-1928	2	2	1		5
1928-1931	2	2	1	1	6
1931-1939	1	1	1	1	4
1939-1950	1	2	1		4

Remarque : L'introduction de la R.P. en 1919 a fait du canton un arrondissement unique. De 1890 à 1919, le Jura formait deux arrondissements électoraux fédéraux : le Xe arrondissement avec les districts de Courtelary, Franches-Montagnes, Moutier et La Neuveville ; le XIe avec Porrentruy, Delémont et Laufon.

C. LA FORCE ÉLECTORALE DES PARTIS JURASSIENS

1. Jura

(d'après les résultats des élections fédérales de 1922, 1931 et 1947)

	1922	1931	1947
Population totale	116000	113000	119000
Electeurs	29447	31788	36743
Votants (en %)	69,6	66,3	62,7
Suffrages (% des suffrages exprimés :)			
Radicaux	29,3	27,6	24,6
Conservateurs	34,0	30,0	33,0
Socialistes	21,6	26,4	26,3
Paysans	14,3	15,7	14,8
Divers	0,5	—	1,1*

* Parti du travail

2. Districts

(d'après les résultats des élections cantonales de 1922 et 1950 — en % des électeurs inscrits)

		abst.*	rad.	cons.	soc.	P.A.B.
Courtelary	1922	24,5	32,6	—	28,0	13,4
	1950	38,6	19,1	—	26,3	14,5
Delémont	1922	16,8	22,4	38,7	13,3	7,5
	1950	13,8	18,5	31,5	23,5	10,7
Franches-Mont.	1922	16,7	33,8	48,4	—	—
	1950	17,8	27,5	52,6	—	—
Laufon	1922	7,2	37,1	49,4	5,3	—
	1950	15,5	24,0	41,1	18,8	—
Moutier	1922	22,2	22,6	14,6	19,8	2,9
	1950	36,7	13,4	11,0	21,7	15,4
La Neuveville	1922	30,0	18,2	—	5,4	44,2
	1950	29,2	41,8	—	—	26,1
Porrentruy	1922	12,0	28,7	36,9	8,9	12,3
	1950	10,8	36,2	38,2	8,1	5,2

* abstentionnistes

D. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Les problèmes bibliographiques ont été discutés lors de la journée d'étude, notamment la question des sources : archives des partis, témoignages oraux de militants, publications et presse partisans, etc. De brefs rapports concernant les archives de chaque parti ont été présentés par des membres du cercle ou par les représentants des partis eux-mêmes.

Parmi les sources d'accès relativement aisé, on ne peut guère citer que la presse : *Le Pays*, *Le Démocrate*, *La Sentinelle*, *Le Pays jurassien*, *Le Jura bernois*, *Le Petit Jurassien*, etc. et le compte rendu des séances du Grand Conseil. Si l'on désire connaître les faits marquants de la vie jurassienne depuis 1893, il faut consulter *l'Almanach catholique du Jura*, fondé en 1885, et surtout la chronique annuelle qui paraissait dans les *Actes de la S. J. E.* de 1913 à 1953 sous le titre de *Chronique jurassienne*, puis de *Miroir de la vie jurassienne*.

Quant aux travaux, force est de constater leur petit nombre. L'histoire contemporaine du Jura reste un terrain à défricher. Pour

situer le sujet dans l'évolution historique du Jura, on se reportera bien sûr à l'ouvrage de P.-O. Bessire : *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle* (1935), récemment réédité. On trouvera également des renseignements dans cinq ouvrages collectifs parus depuis la dernière guerre :

- *Chronique du Jura bernois*. Zurich, 1947, 466 p.
- *Centenaire du Journal « Le Jura » 1850-1950*. Un siècle de vie jurassienne. Porrentruy, 1950, 460 p.
- *Le Jura des Jurassiens*. Lausanne, 1963, 254 p.
- *150 Jahre Berner Jura — Jura bernois 1815-1965*. Par A. Gasser et autres. Berne, 1965, 252 p.
- *Les données actuelles du problème jurassien*. Rapport de la Commission des 24. Berne, 1968, 235 p.

Quelques-uns parmi ceux qui ont joué ou jouent encore un rôle politique ont écrit sur le sujet :

Daucourt Ernest : *Un demi-siècle de luttes religieuses dans le canton de Berne*. Porrentruy 1936. Le tome II, pp. 390-474 contient une chronique des principaux événements qui concernent le parti conservateur, parti démocratique dès 1903 et parti démocratique catholique dès 1919.

Daucourt Ernest : *Les promesses de 1815. Ce qu'il en reste*. Porrentruy, 1938. Le chapitre V, les honneurs et les places (pp. 99-138), souligne la position dominante du radicalisme.

Rapport au Comité de Moutier sur l'évolution de la Question jurassienne sur le plan parlementaire. Bienne 1949 (ronéographié). Ce rapport contient des remarques intéressantes sur l'attitude des partis face à la question jurassienne.

Schaffter Roger : *Petit essai d'anatomie politique*. In *Le Jura des Jurassiens*. Cahier de la Renaissance vaudoise, 1963, pp. 90-111. Analyse de la situation du point de vue séparatiste.

Béguelin Roland : *Domination bernoise et parti socialiste*. Delémont, 1969, 141 p.

L'étude scientifique de la vie politique jurassienne depuis 1893 débute à peine. Pour l'instant, seul le Parti socialiste jurassien a fait l'objet d'un travail universitaire. F. Kohler a présenté un mémoire de licence sur *La genèse et les débuts du parti socialiste dans le Jura bernois (1864-1922)*, dont un condensé a paru dans les *Actes de la S. J. E.* 1969 (pp. 149-198). Bien qu'elle ne concerne pas un parti, mais une tendance se rattachant au parti conservateur, la thèse de B. Prongué sur *Le mouvement chrétien-social dans le Jura bernois de « Rerum novarum » à « Mater et Magistra » (1891-1961)* mérite une mention particulière. N'est-elle pas la première étude historique

ayant pour cadre le Jura au XX^e siècle ? Le lecteur pressé trouvera un condensé de cette thèse dans l'ouvrage collectif publié sous la direction du professeur Ruffieux sur *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande 1891-1949* (pp. 353-381). Dans son article *Die Jurafrage als Problem der Minderheit in der schweizerischen Demokratie*, paru dans la revue *Civitas*, 1968 (23), pp. 523-537, le professeur Erich Gruner a bien souligné le remaniement des forces politiques en 1919 (p. 530).

Pour terminer cette brève orientation bibliographique, il faut signaler les recherches actuellement en cours : celles de C. Boillat sur *La Constitution cantonale de 1893*, de L. Montavon sur *Le Pays et la Question jurassienne pendant la Première guerre mondiale* et de F. Noirjean sur la question des bourgeoisies et de l'assistance (mémoires de licence). F. Kohler continue ses recherches sur le parti socialiste en vue d'une thèse et étudie, dans le cadre d'un travail collectif universitaire, *La députation jurassienne au Grand Conseil de 1919 à 1939*.

Pour le moment, l'étude de la vie politique jurassienne est l'apanage des Jurassiens rattachés à la chaire d'histoire moderne et contemporaine (professeur R. Ruffieux) de l'Université de Fribourg. Ils n'en revendiquent pas le monopole. Au contraire, ils souhaitent que cette journée d'étude incite d'autres personnes à entreprendre des recherches dans ce domaine.

SCIENCES

